

Clés de répartition de la DG DES COLLEGES : RS 2024

Classement :

3 catégories avec seuils à 25 (Education Prioritaire), à 28 (Réseau Égalité des Chances et des Territoires) et à 30
Inclusion des élèves ULIS dans le calcul des seuils

CHOIX PEDAGOGIQUES DE L'EPLÉ

**Structure +
Heures statutaires**

+

Dotations fléchées

+

IMP

Heures pour les CHAM, CHAD, CHAT
et Section Internationale

et financement groupes en 6^{ème} et 5^{ème}
en français et mathématiques

et HSA Égalité des chances

1 IMP = 1250€ soit 1 HSA en
moyenne
Répartition par EPLE selon type
d'EPLE, les PCS défavorisées, les
effectifs et les types de missions.

Structure prévisionnelle
(différente selon la catégorie)

Cat 1: 30 tous niveaux
Cat 2 (RECT): 28 tous niveaux
Cat 3 (EP) : 25 tous niveaux

ELEVES
ULIS
INCLUS

29 Heures par division sauf 6^{ème} 28H

+

Heures statutaires

Labo de SVT et physique, UNSS

Les annexes 4, 4Bis et 5 présentent la répartition de la DG des collèges et SEGPA par établissement.